

ENSORCELLEMENT DEFINITION

cnrtl.fr/definition/ensorcellement

A. – OCCULT. Action d'ensorceler; résultat de cette action. (Quasi-) synonyme. *charme, enchantement, envoûtement. Dans tous les temps, et chez tous les peuples, n'a-t-on pas cru aux ensorcellements, aux mauvais regards, aux esprits follets, et à mille autres chimères?* (P. LEROUX, *Humanité*, t. 2, 1840, p. 867). *Rien de plus exact, de plus minutieux, que les rites de l'ensorcellement et de l'évocation des esprits* (BEGUIN, *Âme romant.*, 1939, p. 207).

B. – Au fig. Forte emprise (d'une personne, d'un inanimé abstrait sur une personne). *Il n'y a point d'ensorcellement sans art et sans habileté. L'esprit de Fénelon avait quelque chose de plus doux que la douceur même, de plus patient que la patience* (JOUBERT, *Pensées*, t. 2, 1824, p. 170). *Avec quelle puissance ces petits êtres frêles et charmants s'emparent de notre cœur et l'enlacent d'un réseau invisible d'affection, qu'on ne sait vraiment comment rompre. C'est un ensorcellement (...). Est-ce à la faiblesse? à l'innocence? à la grâce que l'enfance doit sa puissance d'attraction?* (AMIEL, *Journal*, 1866, p. 144).

– *En partic.* Forte emprise amoureuse, grand pouvoir de séduction. *Cela me fait penser aux longs cheveux, blonds ou noirs, accordés par la légende à toutes les dames de volupté, enchanteresses, magiciennes d'amour, qui entortillent les hommes dans le réseau de leurs attractions et les enlacent d'une irrésistible langueur. Cet ensorcellement est malsain, énervant, épuisant* (AMIEL, *Journal*, 1866p. 366).

Rem. On rencontre ds la docum. le synonyme. *ensorcellerie*, subst. fém., rare, en emploi *fig.* Cf. *ensorceler*. *Il n'est pas de regard plus plein de grâce, d'abandon, d'ensorcellerie sans y songer, que ce regard qui vous tombe si mollement dans le vôtre, comme en se détournant* (BARB. D'AUREV., *1^{er} Memor.*, 1838, p. 223).

Prononc. et Orth. : [ɑ̃sɔʁsɛlmɑ̃]. LAND. 1834 est le 1^{er} à proposer l'élision du e muet, en transcrivant an-çor-cèle-man, en 4 syll., contre 5 à GATTEL 1841, NOD. 1844, LITRE. Ds *Ac. dep.* 1694. **Étymol. et Hist.** Ca 1330 *ensorcerement* (G. DE DIGULLEVILLE, *Pèlerinage vie hum.*, 9299 ds T.-L.); ca 1390 *ensorcelement* (*Reg. du Chât.*, I, 328 ds GDF. *Compl.*). Dér. du rad. de *ensorceler**; suff. *-(e)ment*^{1*}. **Fréq. abs. littér.** : 38.